

2012

Tarif illustré KB 12

France
applicable au 1^{er} janvier 2012



Schlüter®-KERDI-BOARD



DES SOLUTIONS INNOVANTES



Schlüter®-KERDI-BOARD

Le panneau d'agencement universel pour carrelages

Important !

Qu'il s'agisse d'une mosaïque ou de carreaux de grand format, la qualité d'un revêtement carrelé dépend de celle du support. Celui-ci doit être parfaitement plan, présenter des angles rentrants et sortants rectilignes et bien d'aplomb.

Schlüter®-KERDI-BOARD permet au carreleur de réaliser lui-même un tel support.

En effet, celui qui endosse la responsabilité (garantie) du revêtement carrelé doit avoir préalablement accepté le support. Ce point doit être considéré par les maîtres d'ouvrage, les architectes et les prescripteurs lors de l'attribution des lots.

Schlüter®-KERDI-BOARD offre les caractéristiques suivantes :

- Plan, stable et rigide
- Étanche à l'eau (agrément technique) et insensible aux variations de température

- Pare-vapeur
- Isolant thermique
- Recouvert d'un non-tissé pour un bon ancrage du mortier-colle
- Rapide et facile à mettre en œuvre
- Léger et donc facile à transporter et à manipuler
- Exempt de ciment et de fibre de verre
- Agréable au toucher
- Découpe facile et sans poussière (au cutter)
- Trame de découpe imprimée
- Utilisable sur tous types de supports
- Convient pour des cloisons autoporteuses, des rayonnages, des habillages, etc.

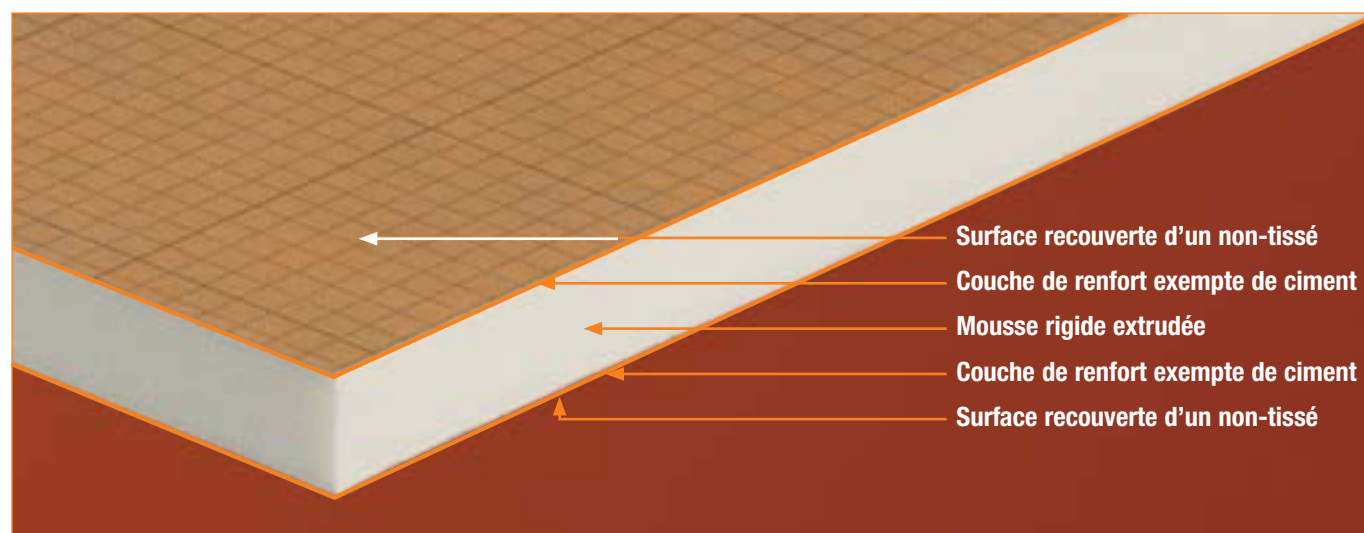


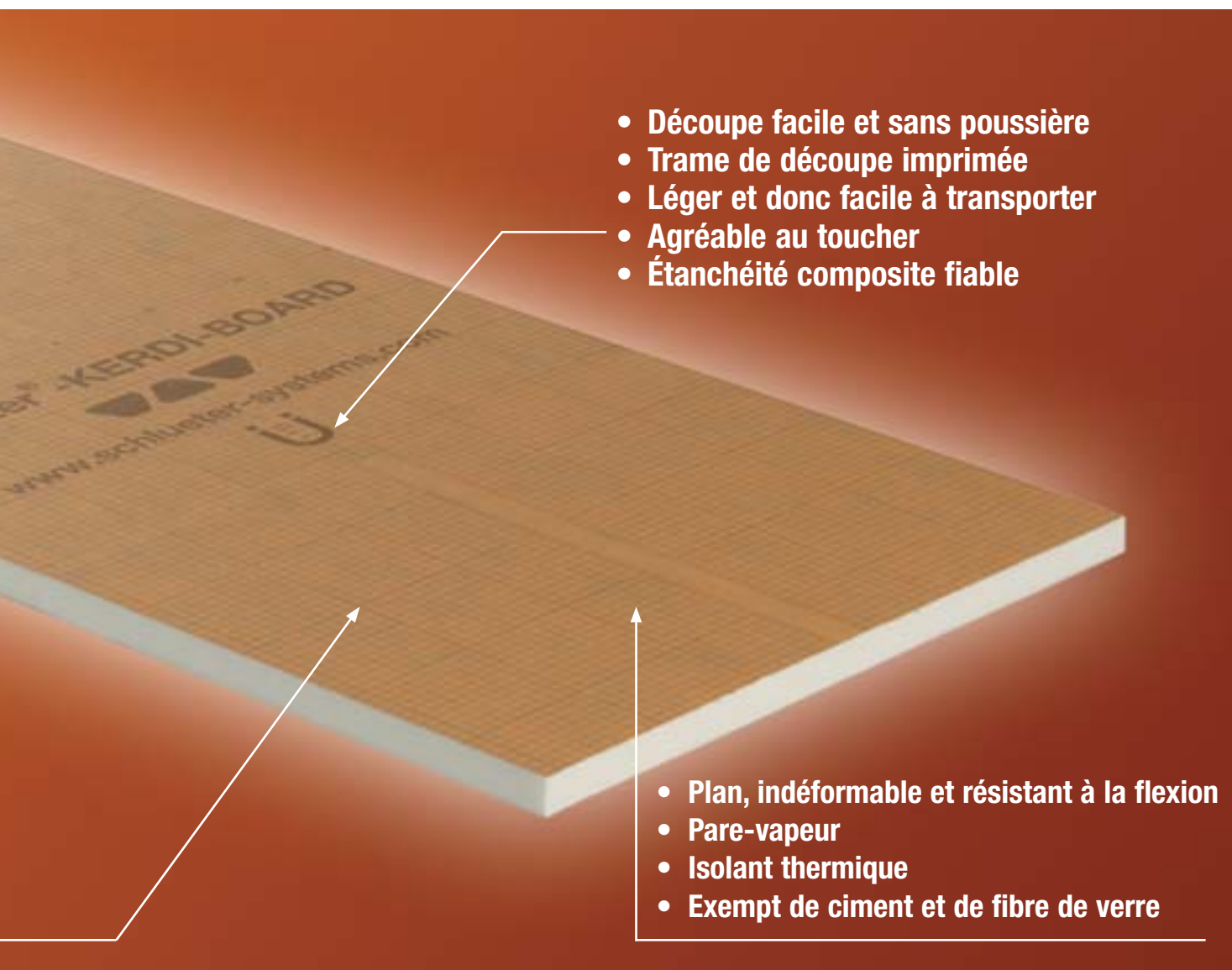
Nota:

Dans le neuf comme dans la rénovation, de nombreux supports ne sont pas adaptés à la pose de revêtements carrelés, notamment dans les pièces humides, ce qui entraîne fréquemment d'importants travaux supplémentaires ainsi que la réalisation de mesures d'étanchéité appropriées. Avec **Schlüter®-KERDI-BOARD**, il est très simple de réaliser un support prêt à carrelé – sur de la maçonnerie comme sur des structures en bois ou en métal ou sur des supports mixtes et anciens (rénovation).



- Étanche à l'eau et insensible aux variations de température
- Utilisable sur tous types de supports
- Surface recouverte d'un non-tissé pour un bon ancrage du mortier-colle





- Découpe facile et sans poussière
- Trame de découpe imprimée
- Léger et donc facile à transporter
- Agréable au toucher
- Étanchéité composite fiable

- Plan, indéformable et résistant à la flexion
- Pare-vapeur
- Isolant thermique
- Exempt de ciment et de fibre de verre

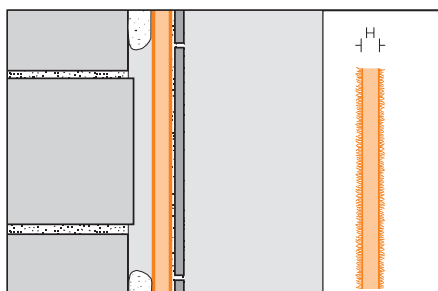
Dimensions et colisage de Schlüter®-KERDI-BOARD							
Épaisseur des panneaux	5 mm	9 mm	12,5 mm	19 mm	28 mm	38 mm	50 mm
Unité de conditionnement (UC)	10 panneaux	10 panneaux	10 panneaux	6 panneaux	4 panneaux	3 panneaux	3 panneaux
Contenu d'une palette	14 UC (140 panneaux)	8 UC (80 panneaux)	6 UC (60 panneaux)	7 UC (42 panneaux)	7 UC (28 panneaux)	7 UC (21 panneaux)	5 UC (15 panneaux)
Format 125 x 62,5 cm							
m ² / palette	109,20	62,40	46,80	32,76	21,84	16,38	11,70
kg / panneau	0,64	0,77	0,79	0,94	1,20	1,44	1,75
Format 260 x 62,5 cm							
m ² / palette	226,80	129,60	97,20	68,04	45,36	34,02	24,30
kg / panneau	1,34	1,60	1,65	1,95	2,50	3,00	3,65



Schlüter®-KERDI-BOARD

Schlüter®-KERDI-BOARD panneau d'agencement pour tout type de support, utilisable directement comme étanchéité composite. Schlüter®-KERDI-BOARD convient également comme support pour des enduits applicables à la taloche ou des mortiers d'enduisage.

(Fiche produit 12.1)



Schlüter®-KERDI-BOARD			
Panneau			
H = mm	62,5 x 260 cm = 1,62 m ² Art.-No.	€/ m ²	PL = u.
5	KB 5 625 2600	26,19	140
9	KB 9 625 2600	27,47	80
12,5	KB 12 625 2600	28,76	60
19	KB 19 625 2600	30,04	42
28	KB 28 625 2600	33,38	28
38	KB 38 625 2600	37,49	21
50	KB 50 625 2600	42,11	15

Schlüter®-KERDI-BOARD			
Palettes mixtes			
Composition	L = 2,60 m Art.-No.	€/ u.	
20 x 5 mm, 20 x 9 mm, 20 x 12,5 mm, 12 x 19 mm	KB 2600 MP1	3254,28	
8 x 28 mm, 6 x 38 mm, 6 x 50 mm	KB 2600 MP2	1206,21	
10 x 5 mm, 10 x 9 mm, 10 x 12,5 mm, 6 x 19 mm, 4 x 28 mm, 3 x 38 mm, 3 x 50 mm	KB 2600 MP3	2230,24	

Schlüter®-KERDI-BOARD			
Panneau			
H = mm	62,5 x 125 cm = 0,78 m ² Art.-No.	€/ m ²	PL = u.
5	KB 5 625 1250	26,19	140
9	KB 9 625 1250	27,47	80
12,5	KB 12 625 1250	28,76	60
19	KB 19 625 1250	30,04	42
28	KB 28 625 1250	33,38	28
38	KB 38 625 1250	37,49	21
50	KB 50 625 1250	42,11	15

Schlüter®-KERDI-BOARD			
Palettes mixtes			
Composition	L = 1,25 m Art.-No.	€/ u.	
20 x 5 mm, 20 x 9 mm, 20 x 12,5 mm, 12 x 19 mm	KB 1250 MP1	1566,87	
8 x 28 mm, 6 x 38 mm, 6 x 50 mm	KB 1250 MP2	580,77	
10 x 5 mm, 10 x 9 mm, 10 x 12,5 mm, 6 x 19 mm, 4 x 28 mm, 3 x 38 mm, 3 x 50 mm	KB 1250 MP3	1073,82	

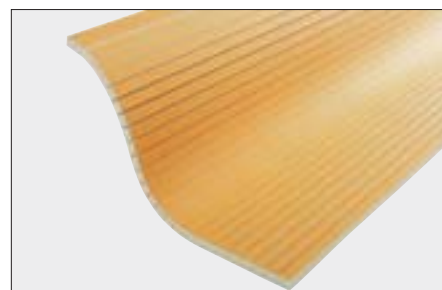
Nota : minimum de commande : 1 unité de conditionnement (UC : voir tableau page 3).

Schlüter®-KERDI-BOARD-V

Schlüter®-KERDI-BOARD-V est un panneau prêt à carrelor prédécoupé pour la réalisation d'éléments de forme courbe.

(Fiche produit 12.1)

Schlüter®-KERDI-BOARD-V			
Panneau prédécoupé			
H = mm	62,5 x 260 cm = 1,62 m ² Art.-No.	€/ m ²	PL = u.
9	KB 9 625 2600 V	34,87	80
12,5	KB 12 625 2600 V	36,15	60
19	KB 19 625 2600 V	37,43	42
28	KB 28 625 2600 V	40,77	28
38	KB 38 625 2600 V	44,88	21
50	KB 50 625 2600 V	49,50	15





Schlüter®-KERDI-BOARD-E

Schlüter®-KERDI-BOARD-E est un élément d'équerre pour la réalisation d'angles et de caissons de canalisations.

(Fiche produit 12.1)

Schlüter®-KERDI-BOARD-E			
Élément d'angle 260 x 62,5 cm			
H = mm	31 x 31 cm Art.-No.	€/ u.	PL = u.
12,5	KB 12 625 2600 E	63,37	60
19	KB 19 625 2600 E	65,42	42
28	KB 28 625 2600 E	70,86	28



Schlüter®-KERDI-BOARD-E/-U

Emballage mixte caissons pour tuyaux / éléments d'angle

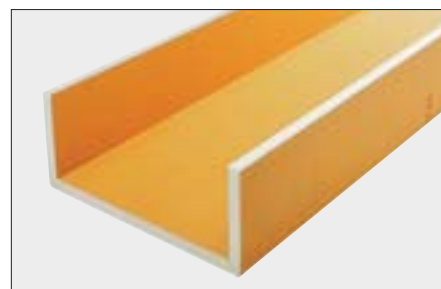
Composition	L = 2,60 m Art.-No.	€/ u.
2 x KB 19 625 2600 E 2 x KB 19 625 2600 U 20 2 x KB 19 625 2600 U 30	KB RK 2600 MP1	459,27

Schlüter®-KERDI-BOARD-U

Schlüter® KERDI-BOARD-U est un élément en U pour la réalisation de caissons de canalisations.

(Fiche produit 12.1)

Schlüter®-KERDI-BOARD-U			
Élément en U 260 x 62,5 cm			
H = mm	21 x 20 x 21 cm Art.-No.	€/ u.	PL = u.
19	KB 19 625 2600 U 20	82,11	42
	16 x 30 x 16 cm		
19	KB 19 625 2600 U 30	82,11	42



Schlüter®-KERDI-BOARD-E/-U

Emballage mixte caissons pour tuyaux / éléments d'angle

Composition	L = 2,60 m Art.-No.	€/ u.
2 x KB 19 625 2600 E 2 x KB 19 625 2600 U 20 2 x KB 19 625 2600 U 30	KB RK 2600 MP1	459,27

Schlüter®-KERDI-BOARD-ZW

Schlüter®-KERDI-BOARD-ZW est un profilé d'équerre en acier inoxydable de 30 x 30 mm avec deux ailettes perforées. Il sert à fixer et à stabiliser les structures réalisées avec les panneaux Schlüter®-KERDI-BOARD. La fixation peut s'effectuer au choix par vissage ou collage au mortier-colle.

(Fiche produit 12.1)

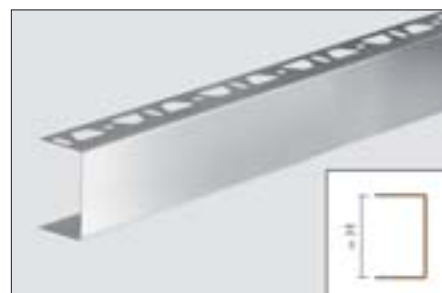
Schlüter®-KERDI-BOARD-ZW			
Profilé d'équerre en acier inox. 30 x 30 mm			
L = cm	L = 0,15 m	€/ u.	KV = u.
15	KB ZW 30 E/15	1,18	120
	L = 2,50 m	€/ m	
250	KB ZW 30 E	7,03	120





Schlüter®-KERDI-BOARD-ZC

Schlüter®-KERDI-BOARD-ZC est un profilé en U en acier inoxydable brossé avec une ailette perforée. Il convient pour la finition de plans de travail de cuisine, de supports de vasques, etc. (Fiche produit 12.1)



Schlüter®-KERDI-BOARD-ZC			
Profilé en U, simple perforation, acier inox. V2A brossé			
H = mm	L = 2,50 m Art.-No.	€ / m	KV = u.
38	KB ZC 38 EB	16,64	40
50	KB ZC 50 EB	18,18	40

Schlüter®-KERDI-BOARD-ZC/E			
Angle, simple perforation, acier inox. V2A brossé			
H = mm	Art.-No.	€ / u.	P = u.
38	E/KB ZC 38 EB	14,99	10
50	E/KB ZC 50 EB	14,99	10

Schlüter®-KERDI-BOARD-Z/V			
Raccord en acier inox. V2A brossé			
H = mm	Art.-No.	€ / u.	P = u.
38	V/KB Z 38 EB	4,72	50
50	V/KB Z 50 EB	4,72	50

Schlüter®-KERDI-BOARD-ZI/V			
Raccord intérieur en acier inox. V2A brossé			
H = mm	Art.-No.	€ / u.	P = u.
38	V/KB ZI 38 E	2,93	50
50	V/KB ZI 50 E	2,93	50



KERDI-BOARD-ZC/E



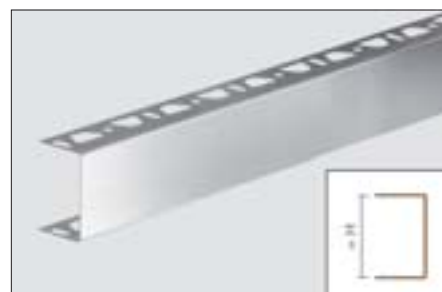
KERDI-BOARD-Z/V



KERDI-BOARD-ZI/V

Schlüter®-KERDI-BOARD-ZA

Schlüter®-KERDI-BOARD-ZA est un profilé en U acier inoxydable brossé dont les deux ailettes sont perforées. Il convient pour la finition de cloisons de séparation et de rayonnages. (Fiche produit 12.1)



Schlüter®-KERDI-BOARD-ZA			
Profilé en U, double perforation, acier inox. V2A brossé			
H = mm	L = 2,50 m Art.-No.	€ / m	KV = u.
19	KB ZA 19 EB	14,12	40
28	KB ZA 28 EB	15,25	40
38	KB ZA 38 EB	16,64	40
50	KB ZA 50 EB	18,18	40

Schlüter®-KERDI-BOARD-ZA/E			
Angle, double perforation, acier inox. V2A brossé			
H = mm	Art.-No.	€ / u.	P = u.
38	E/KB ZA 38 EB	14,99	10
50	E/KB ZA 50 EB	14,99	10

Schlüter®-KERDI-BOARD-Z/V			
Raccord en acier inox. V2A brossé			
H = mm	Art.-No.	€ / u.	P = u.
19	V/KB Z 19 EB	4,72	50
28	V/KB Z 28 EB	4,72	50
38	V/KB Z 38 EB	4,72	50
50	V/KB Z 50 EB	4,72	50

Schlüter®-KERDI-BOARD-ZI/V			
Raccord intérieur en acier inox. V2A brossé			
H = mm	Art.-No.	€ / u.	P = u.
19	V/KB ZI 19 E	2,93	50
28	V/KB ZI 28 E	2,93	50
38	V/KB ZI 38 E	2,93	50
50	V/KB ZI 50 E	2,93	50



KERDI-BOARD-ZA/E



KERDI-BOARD-Z/V



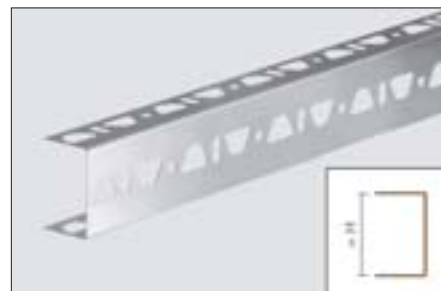
KERDI-BOARD-ZI/V



Schlüter®-KERDI-BOARD-ZB

Schlüter®-KERDI-BOARD-ZB est un profilé en U en acier inoxydable à triple perforation. Il sert à fixer et à stabiliser des structures réalisées avec les panneaux Schlüter®-KERDI-BOARD.
(Fiche produit 12.1)

Schlüter®-KERDI-BOARD-ZB			
Profilé en U, triple perforation, acier inox. V2A			
H = mm	L = 2,50 m Art.-No.	€ / m	KV = u.
19	KB ZB 19 E	12,17	40
28	KB ZB 28 E	13,15	40
38	KB ZB 38 E	14,22	40
50	KB ZB 50 E	15,61	40



Schlüter®-KERDI-BOARD-ZSD

Schlüter® KERDI-BOARD-ZSD sont des chevilles à frapper en acier galvanisé ou en acier inox. pour la fixation mécanique de Schlüter®-KERDI-BOARD sur le support.
(Fiche produit 12.1)



Schlüter®-KERDI-BOARD-ZSD			
Chevilles à frapper en acier inox.			
L = cm	Art.-No.	€ / Set	P = Set
9	KB ZSD 90 E	20,28	10
11	KB ZSD 110 E	23,42	10

Set = 25 pièces

Schlüter®-KERDI-BOARD-ZSD			
Cheville à frapper galvanisée			
L = cm	Art.-No.	€ / Set	P = Set
9	KB ZSD 90 Z	10,89	10
11	KB ZSD 110 Z	12,53	10

Set = 25 pièces

Schlüter®-KERDI-BOARD-ZT

Schlüter® KERDI-BOARD-ZT sont des rondelles de retenue en acier galvanisé ou en acier inox. pour la fixation de Schlüter®-KERDI-BOARD sur des systèmes de cloisons sèches.
(Fiche produit 12.1)



Schlüter®-KERDI-BOARD-ZT		
Rondelles de retenue en acier inox. Ø 36 mm		
Art.-No.	€ / Set	P = Set
KB ZT 36 E	44,64	10

Set = 100 pièces

Schlüter®-KERDI-BOARD-ZT		
Rondelles de retenue galvanisées Ø 36 mm		
Art.-No.	€ / Set	P = Set
KB ZT 36 Z	15,92	10

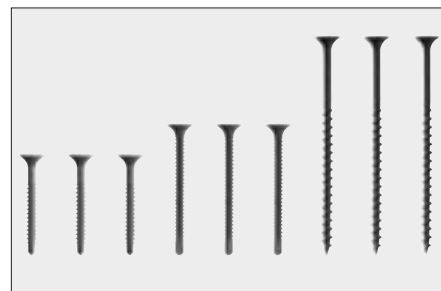
Set = 100 pièces



Schlüter®-KERDI-BOARD-ZS

Schlüter®-KERDI-BOARD-ZS sont des vis de montage rapide pour la fixation de Schlüter®-KERDI-BOARD sur des systèmes de cloisons sèches.

(Fiche produit 12.1)



Schlüter®-KERDI-BOARD-ZS		
35 mm, filetage fin avec pointe de perçage		
Art.-No.	€ / Set	P = Set
KB ZS 35 FB	4,93	10

Set = 200 pièces

Schlüter®-KERDI-BOARD-ZS		
55 mm, filetage fin avec pointe de perçage		
Art.-No.	€ / Set	P = Set
KB ZS 55 FB	3,03	10

Set = 100 pièces

Schlüter®-KERDI-BOARD-ZS		
75 mm, filetage grossier		
Art.-No.	€ / Set	P = Set
KB ZS 75 G	4,52	10

Set = 100 pièces

Schlüter®-KERDI-BOARD-ZDK

Schlüter®-KERDI-BOARD-ZDK est un adhésif double face pour la fixation des panneaux Schlüter®-KERDI-BOARD au niveau des raccords.

(Fiche produit 12.1)

Schlüter®-KERDI-BOARD-ZDK			
Adhésif double face			
B = mm	L = 10 m Art.-No.	€ / u.	P = u.
12	KB ZDK 12/10M	6,73	10
19	KB ZDK 19/10M	10,42	10
30	KB ZDK 30/10M	16,38	10



Schlüter®-KERDI-BOARD-ZSA

Schlüter®-KERDI-BOARD ZSA est une bande de renfort autocollante permettant de ponter les panneaux lors de l'application de matériaux talochables ou de couches d'enduit sur Schlüter®-KERDI-BOARD.

(Fiche produit 12.1)

Schlüter®-KERDI-BOARD-ZSA		
Bande de renfort		
100 mm x 45 m Art.-No.	€ / u.	P = Rouleau
KB ZSA 100/45M	11,96	10



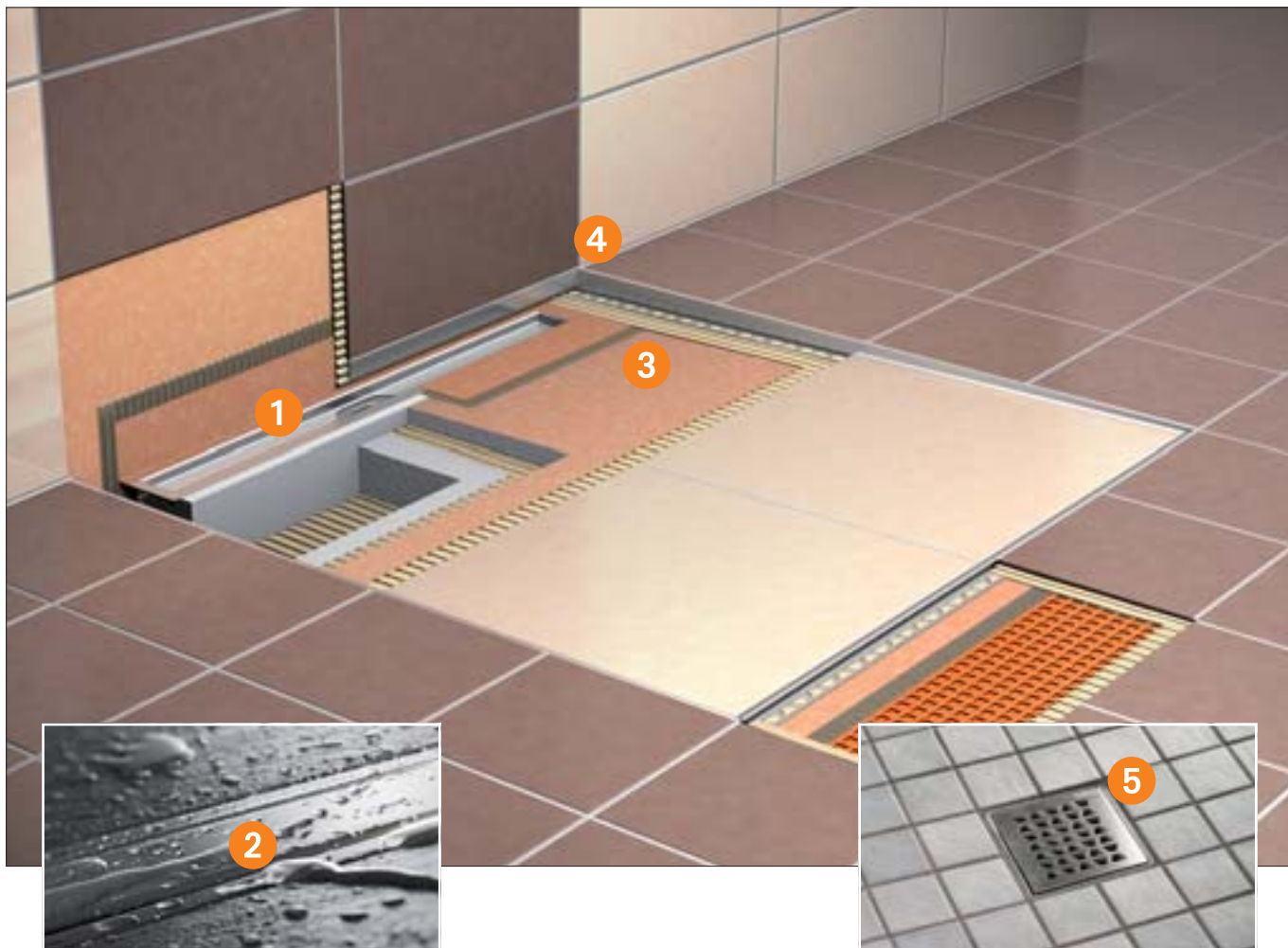
Schlüter®-KERDI-BOARD-ZFP

Schlüter®-KERDI-BOARD-ZFP est un profilé plat en plastique qui se colle à l'arrière du profilé en U afin de le renforcer. Il permet d'améliorer la tenue des vis de fixation des ferrures.

(Fiche produit 12.1)

Schlüter®-KERDI-BOARD-ZFP		
Profilé plat en plastique		
35 mm x 2,50 m Art.-No.	€ / m	KV = u.
KB ZFP 35	3,08	10





Schlüter-Systems vous propose ...

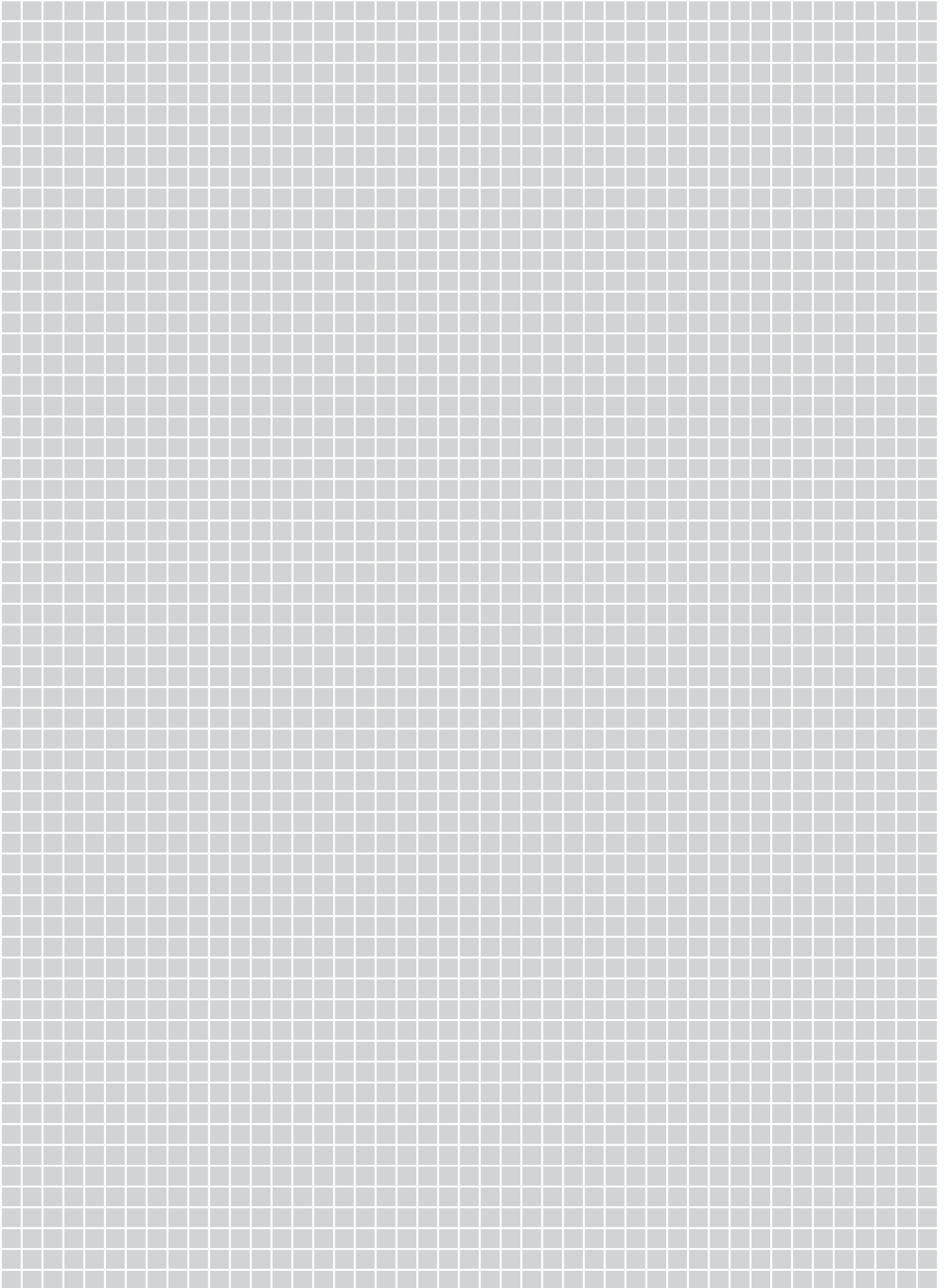
une gamme complète pour la réalisation de douches à l'italienne. Un système dont les composants sont parfaitement harmonisés et conçus de sorte à permettre, avec des moyens simples et un bon savoir-faire, une réalisation offrant un niveau de sécurité maximal. La modularité du système offre au client et à l'artisan une très grande souplesse.

Vous trouverez ces produits dans notre tarif Schlüter®-PROFILÉS et -SYSTEMES.



- 1 Schlüter®-KERDI-LINE**
caniveaux avec sortie verticale ou horizontale
- 2 Schlüter®-KERDI-LINE**
combinaison grille/cadre & support à carreler
- 3 Schlüter®-KERDI-SHOWER**
receveurs avec pente et panneaux de mise à niveau
- 4 Schlüter®-SHOWERPROFILE**
profilés de raccordement mural et profilés latéraux
- 5 Schlüter®-KERDI-DRAIN**
Siphons de sol





CONDITIONS GENERALES DE VENTE SCHLUTER SYSTEMS

Les présentes Conditions Générales de Vente (ci-après « CGV ») s'appliquent à l'ensemble des produits commercialisés par la société SCHLUTER SYSTEMS, enregistrée au RCS de Senlis sous le numéro 390 109 502, dont le siège social est 12 rue des Flandres - 60 410 VILLENEUVE SUR VERBERIE. Les CGV s'appliquent à compter du 1er Septembre 2008. Elles remplacent et annulent toutes autres conditions générales de vente antérieures pouvant figurer sur les documents de SCHLUTER SYSTEMS et/ou tous accords antérieurs. Les présentes CGV littéraires fixent les conditions de vente des produits et notamment les conditions de règlement. Elles forment ainsi, avec le barème des prix unitaires et les réductions de prix, les Conditions Générales de Vente conformément à l'article L.441-6 du code de commerce. En passant commande, le Client déclare avoir une parfaite connaissance des présentes CGV et les accepter sans réserves. Ainsi, ces CGV prévalent sur tout accord, notamment sur les conditions générales d'achat et/ou de livraison émanant du Client. En vertu du principe de non discrimination, les CGV ne sont pas susceptibles d'être modifiées. Elles l'emportent sur toutes stipulations contraires figurant sur tout document émanant du Client ; ces stipulations étant alors réputées nulles et neutralisées au seul profit des présentes CGV. L'éventuelle acceptation par SCHLUTER SYSTEMS de tels documents, qui ne pourra être qu'écrite et expresse, ne pourra alors valoir que pour les clauses conformes aux présentes Conditions Générales de Vente. Les présentes CGV sont susceptibles de faire l'objet d'un avenant ou d'une réédition complète en cas de modification significative du contexte réglementaire, législatif ou économique.

Article 1 - Commandes :

- 1.1. Les commandes sont adressées par le Client à SCHLUTER SYSTEMS à l'adresse de son siège social sous forme écrite, par télécopie ou courriel et sont confirmées par SCHLUTER SYSTEMS sous forme écrite par télécopie ou courriel dans un délai de 48 heures. Toute commande doit préciser, au minimum et de manière ferme, les caractéristiques, la référence du produit, les quantités ainsi que le lieu et l'horaire de livraison.
- 1.2. Toute commande ainsi transmise par le Client ne sera ferme et définitive qu'après la confirmation par SCHLUTER SYSTEMS de la commande du Client dans les conditions prévues à l'article 1.1 des Présentes. SCHLUTER SYSTEMS se réserve le droit de refuser, diminuer ou fractionner toute commande en fonction de ses possibilités de fabrication et/ou de ses stocks disponibles. Un tel refus ou modification ne pourra donner lieu à réclamation ni à dédommagement.
- 1.3. Les commandes définitives ne peuvent être annulées ou modifiées par le Client qu'après accord écrit de SCHLUTER SYSTEMS.

Article 2 - Livraison :

- 2.1. Délivrance
La délivrance est réputée effectuée au départ des produits de l'entrepôt de SCHLUTER SYSTEMS. Sauf stipulation contraire, les risques sont transférés au Client à compter de cette délivrance.
- 2.2. Transport
2.2.1. Les marchandises commandées par le Client peuvent être livrées en une ou plusieurs fois. Un tel fractionnement de livraison devra faire l'objet d'un accord du Client. Lorsqu'une commande se compose de plusieurs livraisons, le défaut d'une livraison ne modifie pas les engagements réciproques quant aux autres livraisons.
2.2.2. Les marchandises sont vendues franco de port pour toute commande supérieure à 800 euros brut hors taxes. Il sera appliqué une majoration de 20 euros au montant net facturé pour toutes les commandes dont la valeur est inférieure à ce montant. Toute attente excessive imposée au transporteur par rapport à la date et à l'heure de déchargement figurant sur les documents de transport donnera lieu à indemnisation par le Client.
2.2.3. Les produits sont livrés sous un conditionnement standard (Faisceau, palette, caisse, tube et carton) qui n'est pas facturé au Client. Les conditionnements spéciaux, sur demande du Client, sont facturés à leur prix de revient.
2.2.4. En cas de manquant à la livraison d'une commande, le Client pourra demander la livraison des produits manquants et ne pourra prétendre à la résolution de la commande ni à aucune indemnité, dommages et intérêts et/ou pénalité.
- 2.3. Délai de livraison
2.3.1. Les délais de livraison sont de 10 jours ouvrés à compter de la commande considérée comme définitive selon l'article 1.2 des Présentes. Les livraisons ne sont opérées qu'en fonction des disponibilités et dans l'ordre d'arrivée des commandes. Les délais de fabrication et de livraison indiqués sur les acceptations de commandes sont donnés à titre purement indicatif et informatif.
2.3.2. Le Client peut faire la demande d'une livraison rapide, dite « livraison expresse », dérogeant au circuit classique de livraison de SCHLUTER SYSTEMS et permettant une livraison des produits commandés dans un délai de 24 heures suivant la commande définitive telle que définie à l'article 1.2 des Présentes. La « livraison expresse » ainsi définie est franco de port assorti du forfait transport et emballage suivant :
- Pour toute commande inférieure à 160 euros brut hors taxe, le montant net facturé sera majoré de 25 euros.
- Pour toute commande comprise entre 160 et 320 euros brut hors taxe, le montant net facturé sera majoré de 35 euros.
- Pour toute commande supérieure à 320 euros brut hors taxe, le montant net facturé sera majoré des coûts réels engendrés par une livraison en 24 heures.
- 2.3.3. Afin de permettre au transporteur de se conformer aux règles de sécurité routière, les horaires de livraison seront respectés avec une tolérance de 2 heures. Les retards éventuels de livraison ne donnent pas droit au Client d'annuler la commande, de refuser la marchandise ou de réclamer des dommages et intérêts et/ou pénalités ; cette stipulation est également valable pour les nonlivraisons en cas de rupture de stocks.

Article 3 - Réception :

- 3.1. Les produits sont réputés conformes à la réglementation et à la commande du Client. Le Client s'engage à contrôler les marchandises à l'arrivée de ces dernières dans ses locaux. Le Client devra alors agréer, systématiquement, à l'arrivée de chaque commande, les produits et s'assurer ainsi de leur qualité.
- 3.2. Toutes réserves ou contestations relatives à la conformité des Produits devront être mentionnées, en présence du transporteur, sur le bon de livraison et confirmées au transporteur par lettre recommandée avec accusé de réception dans un délai de trois jours suivant la délivrance des produits avec copie obligatoire à SCHLUTER SYSTEMS. Le Client devra fournir toute justification quant à la réalité des vices ou anomalies constatés. Si dans les trois jours suivant la livraison des produits, nulle réserve n'a été formulée à SCHLUTER SYSTEMS sur les vices apparents ou sur la non conformité des produits livrés, la réception définitive sera réputée intervenue. Au delà de cette réception définitive, aucune réclamation ne pourra pas être prise en compte et la responsabilité de SCHLUTER SYSTEMS ne pourra pas être mise en cause. Toute réclamation effectuée par le Client dans les conditions suscitées ne suspend pas l'obligation de paiement des produits concernés.
- 3.3. Les dimensions et couleurs des produits étant soumises à des variations inévitables, SCHLUTER SYSTEMS bénéficie sur ces points des tolérances d'usage. En cas de vice affectant un produit effectivement constaté par SCHLUTER SYSTEMS, le Client pourra demander le remplacement des produits non conformes et ne pourra prétendre à la résolution de la commande ni à aucune indemnité, dommages et intérêts et/ou pénalité.

Article 4 - Transfert des risques

Les risques sont transférés à la charge du Client dès le départ des marchandises des entrepôts de SCHLUTER SYSTEMS. Ainsi, les produits voyagent aux risques et périls du Client. Les produits demeurent sous la seule garde du Client qui doit supporter les risques qu'ils pourraient subir et/ou occasionner, quelle qu'en soit la cause, même en cas de force majeure ou du fait d'un tiers.

Article 5 - Retour de produits

Tout retour ou refus de produit devra faire l'objet d'un accord écrit de SCHLUTER SYSTEMS. Les frais et les risques du retour seront à la charge du Client. Les produits invendus ou dégradés par les Clients ne seront pas repris par SCHLUTER SYSTEMS.

Article 6 - Prix :

- 6.1. Le prix des produits est fixé par le tarif et les réductions de prix en vigueur au jour où la commande est devenue définitive selon l'article 1.2 des Présentes. Les prix sont stipulés en euros et s'entendent hors taxes (droits de douanes et autres droits d'importation, taxes et droits nouveaux).
- 6.2. Conformément à la réglementation en vigueur, SCHLUTER SYSTEMS se réserve le droit de modifier le tarif de ses produits moyennant un préavis de huit semaines conforme aux usages. Ce délai pourra être réduit en cas de force majeure, de modification de la réglementation en vigueur ou en cas de hausse exceptionnelle des cours des matières premières.
- 6.3. Les réductions de prix figurent dans le tableau annexé au tarif.
- 6.4. Le Client est seul responsable de la fixation de son prix de vente dans le cadre de la revente des produits de SCHLUTER SYSTEMS. La responsabilité de SCHLUTER SYSTEMS ne pourra en aucun cas être engagée de ce chef.

Article 7 - Paiement - Compensation :

- 7.1. Toutes les factures sont payables en euros au siège social de SCHLUTER SYSTEMS. Elles sont payables dans un délai de 60 jours à compter de la date de facturation. Les factures sont payables par chèque, virement, effets de commerce, au comptant. Pour tout paiement dans les 10 jours suivant la date de facture, il est accordé un escompte de 2% sur le montant facturé hors taxes.
- 7.2. Le défaut de paiement d'une seule facture à son échéance entraîne la déchéance du terme et rend immédiatement exigibles toutes les autres factures quel qu'en soit leur montant et quelles qu'en soient leurs échéances. Si une facture venue à échéance n'est pas réglée, même partiellement, SCHLUTER SYSTEMS se réserve le droit de suspendre l'exécution des commandes en cours, jusqu'au complet paiement par le Client de la facture considérée. En outre, le défaut de règlement des factures à l'échéance prévue entraînera, 8 jours calendaires après une mise en demeure restée infructueuse, le paiement de pénalités de retard égales à 4 fois le taux d'intérêt légal en vigueur à la date de facturation. Les intérêts de retard courent à compter du jour suivant la date de règlement figurant sur la facture et jusqu'à la date du paiement effectif par le Client.
- 7.3. La compensation, entre dettes réciproques, ne peut être admise que si toutes les conditions de la compensation légale prévues à l'article 1291 du Code Civil sont remplies, ce qui implique notamment qu'elles ne soient pas contestées par l'une ou l'autre des Parties. En l'absence de l'une de ces conditions, toute déduction opérée sur le montant des factures de SCHLUTER SYSTEMS sera assimilée à un incident de paiement justifiant la suspension des livraisons. Toute compensation opérée pas les Clients dans les conditions suscitées devra être accompagnée de la totalité des justifications utiles et de l'identification détaillée des créances compensées.

Article 8 - Transfert de propriété :

Il est expressément convenu que les marchandises vendues par SCHLUTER SYSTEMS ne deviennent la propriété du Client qu'après paiement effectif de l'intégralité du prix de vente en principal, frais et accessoires et ce conformément aux articles L. 624-16 et suivants du Code de Commerce. Nonobstant toute clause contraire, la présente clause de réserve de propriété est opposable au Client, qui reconnaît en avoir pris connaissance et qui s'engage à y souscrire sans restriction, ainsi qu'à ses créanciers. Ainsi, le Client devra s'opposer par tous moyens aux prétentions que des tiers pourraient être amenés à faire valoir sur les biens vendus et en aviser SCHLUTER SYSTEMS immédiatement pour lui permettre de sauvegarder ses intérêts.

Article 9 - Responsabilité

- 9.1. SCHLUTER SYSTEMS se réserve le droit de modifier ou d'annuler les commandes passées et acceptées si le Client manque à ses obligations contractuelles ou s'il survient un changement essentiel des conditions existantes au moment de la conclusion du contrat. Ainsi, en cas d'annulation de commande, le Client ne pourra réclamer aucune indemnité à SCHLUTER SYSTEMS, à quelque titre que ce soit.
- 9.2. Les défauts et détériorations des Produits livrés, consécutifs à des conditions anormales de stockage et/ou de conservation des produits par le Client ne pourront ouvrir droit à la garantie due par SCHLUTER SYSTEMS. La responsabilité de SCHLUTER SYSTEMS ne saurait être engagée en cas de dommages résultant de la manipulation par le Client des marchandises livrées ou résultant de modifications éventuellement apportées par le Client à l'emballage des produits dans le cadre de son activité commerciale, y compris dans les cas où SCHLUTER SYSTEMS aurait donné son accord de principe préalable aux dites manipulations et modifications.

Article 10 - Force majeure :

Les obligations des Parties seront suspendues en cas de survenance d'événements constitutifs de force majeure. Sont considérés comme des cas de force majeure les circonstances rendant impossible l'exécution des obligations, selon les conditions convenues, et qui sont indépendantes de la volonté des Parties. Il s'agira notamment d'événements intervenant dans la société SCHLUTER SYSTEMS ou dans ses locaux, chez ses fournisseurs, tels que : incendie, dégâts des eaux ou tout autre événement à l'origine de la destruction totale ou partielle de ses locaux, de ses stocks ou fournitures qui entraîneraient l'arrêt de l'exploitation, comme les grèves, l'interruption de fourniture de matières premières, les interruptions ou retard dans les transports, l'impossibilité d'être approvisionné, troubles politiques... et plus généralement toutes les hypothèses reconnues comme cas de force majeure par le droit positif. Chaque Partie informera l'autre Partie avec diligence de la survenance d'un tel cas de force majeure dont elle aurait connaissance et qui serait de nature à affecter l'exécution des Présentes.

Article 11 - Non renonciation :

Le fait pour SCHLUTER SYSTEMS de ne pas se prévaloir, en quelque occasion que ce soit et pour quelque raison que ce soit, de l'une quelconque des dispositions des Présentes ne peut être interprété comme valant renonciation de sa part à se prévaloir ultérieurement de l'une de celles-ci.

Article 12 - Divisibilité :

Au cas où l'une des clauses des Présentes serait déclarée nulle en justice, la validité des autres dispositions n'en serait pas affectée.

Article 13 - Attribution de compétence :

Les présentes Conditions Générales de Vente sont régies par le Droit français. Avant toute action contentieuse, les Parties chercheront, de bonne foi, à régler à l'amiable leurs différends relatifs à l'interprétation et/ou à l'exécution des présentes Conditions Générales de Vente. A défaut d'accord amiable, tous les litiges, quelle qu'en soit la nature, seront soumis au Tribunal de Commerce de Senlis auquel il est fait expressément attribution de juridiction et ce même en cas de pluralité de défendeurs ou d'appel en garantie.



... made by Schlüter-Systems
www.bekato-therm.fr



DES SOLUTIONS INNOVANTES

Schlüter-Systems KG

Schmölestraße 7 · D-58640 Iserlohn
Tel.: +49 2371 971-0 · Fax: +49 2371 971-111
info@schlueter.de · www.schlueter.de

Schlüter-Systems SARL

12, rue des Flandres · F-60410 Villeneuve sur Verberie
Tél. 03.44.54.18.88 · Télécopie 03.44.54.18.80
profil@schluter-systems.fr · www.schluter-systems.fr